



INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT S.R.L  
Chemin de l'Eau Vive, 1 – 7503 FROYENNES  
Tél. 069/88.80.56 E-mail : [impetrants@ipalle.be](mailto:impetrants@ipalle.be)  
Site internet : [www.ipalle.be](http://www.ipalle.be)

N/Réf :01f7d1f2-514a-4262-a1b5-965f6f2f5796

Fait à Froyennes, le 19/09/2024

V/Réf :

A l'attention de CULOT Paul-Etienne

**Madame, Monsieur,**

---

**OBJET : Votre demande au KLIM-CICC 01f7d1f2-514a-4262-a1b5-965f6f2f5796**

**Situation des travaux: Rue Emile Fontaine 18, 7900 Leuze-en-Hainaut, Belgique**

**Plan de localisation**

**Précautions à prendre pour ne pas détériorer les installations**

---

Nous accusons bonne réception de votre demande concernant la présence d'installations souterraines à proximité des travaux que vous projetez d'entreprendre.

**Présence d'installations souterraines communales**

Conformément à la décision de la Commune de Leuze-en-Hainaut de déléguer à IPALLE la réponse à apporter aux demandes formulées via le portail KLIM CICC, et sur base des informations disponibles, nous vous informons que la Commune de Leuze-en-Hainaut possède des installations souterraines d'eaux usées et pluviales à l'endroit que vous nous avez indiqué.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de consulter la Commune de Leuze-en-Hainaut afin de connaître la situation des installations complémentaires éventuelles qui ne figurent pas sur les plans (câbles de puissance, câbles d'information, fibres optiques, etc).

Vous trouverez la liste des plans reprenant nos installations ci-dessous :

•Liste des documents:

Nom	Type	Infos.	Taille
Vue ensemble.png	Vue d'ensemble générée	Aucune info supplémentaire	327.82kB
Intersections.pdf	Éléments trouvés	Aucune info supplémentaire	7.91kB
Impétrants IPALLE_W37_8216-Est.pdf	Plan Georef / CC	W37_8216-Est - W37_8216-Est - Plan Terrier - LEUZE-EN-HAINAUT (As Built)	4.46MB
Précautions à prendre pour ne pas détériorer les installations.pdf	Fichier joint automatiquement	Aucune info supplémentaire	305.73kB
legende.jpg	Fichier joint automatiquement	Aucune info supplémentaire	81.27kB
plan_001.pdf	Plan généré	Aucune info supplémentaire	622.22kB
plan_002.pdf	Plan généré	Aucune info supplémentaire	457.56kB

•Lien de téléchargement : vous sera envoyé par le système KLIM-CICC après consolidation des réponses (généralement dans les 24 à 48 heures)

Les tracés des installations sont repris à titre indicatif et ne constituent en aucun cas un repérage ou une indication quant à la situation exacte de ces installations.

Nous vous invitons également à prendre connaissance et à tenir compte des « **Précautions à prendre pour ne pas détériorer les installations** » reprises en annexe.

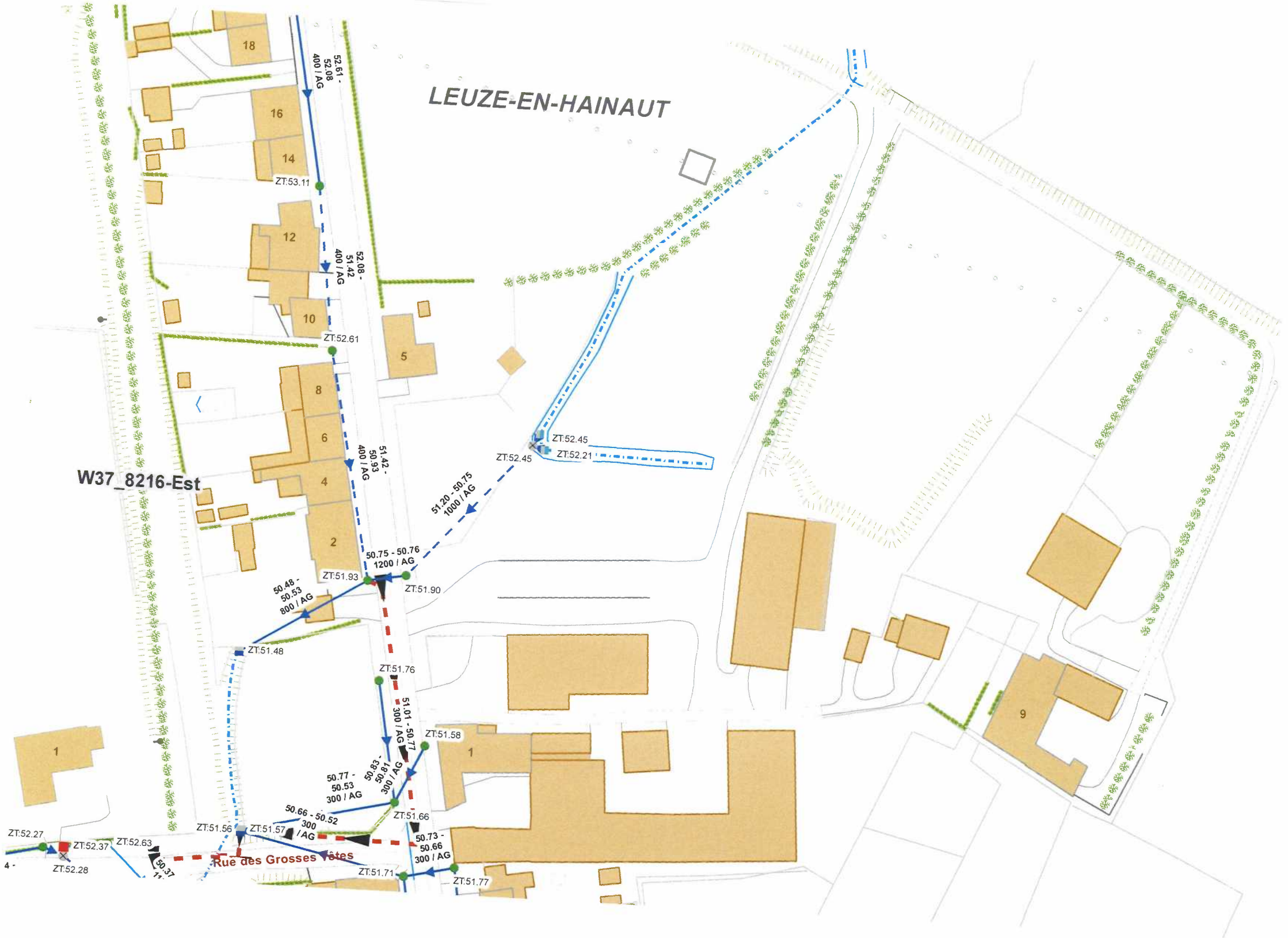
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

*L'équipe de la « Gestion intégrée des réseaux »*

# LEUZE-EN-HAINAUT

W37\_8216-Est

Rue des Grosses Vêtes



**Fiabilité :** La fiabilité est de 1 si les ouvrages ont fait l'objet de relevé de terrain. Elle est de 2 si on connaît leur emplacement mais qu'ils n'ont pas été levés sur terrain et elle est de 3 si la donnée est peu fiable.

### Éléments linéaires du réseau d'assainissement : égouts

Nœud Amont	Nœud Aval	Type d'écoulement	Type de système	Fiabilité	Forme	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Matériau	Profondeur amont (m)	Profondeur aval (m)	OAA
57094-01RV00610190	57094-01EX00610200	Gravitaire	Unitaire	1	Circulaire	300	300	Béton	0.89	1.04	IPALLE
57094-01RV00610360	57094-01EX00610210	Gravitaire	Unitaire	1	Circulaire	300	300	Béton	1.05	1.04	IPALLE
57094-01RV00610160	57094-01EX00613070	Gravitaire	Unitaire	1	Circulaire	800	800	Béton	1.45	0.95	IPALLE
57094-01RV00610165	57094-01RV00610160	Gravitaire	Unitaire	1	Rectangulaire	1200	800	Béton	1.15	1.17	IPALLE
57094-01RV00610150	57094-01RV00610160	Gravitaire	Unitaire	2	Circulaire	400	400	Béton		1	IPALLE
57094-01RV00610180	57094-01RV00610190	Gravitaire	Unitaire	1	Circulaire	300	300	Béton	0.75	0.89	IPALLE
57094-01RV00610170	57094-01RV00610190	Gravitaire	Unitaire	1	Circulaire	300	300	Béton	0.75	0.85	IPALLE
57094-01RV00610370	57094-01RV00610360	Gravitaire	Unitaire	1	Circulaire	300	300	Béton	0.953	1.05	IPALLE
57094-01RV00610350	57094-01RV00610360	Gravitaire	Unitaire	1	Circulaire	300	300	Béton	1.03	1.05	IPALLE

### Éléments ponctuels du réseau d'assainissement : égouts

ID sur plan	Id Nœud	X (m)	Y (m)	Profondeur (mm)	Fiabilité	Type de Nœud	OAA	Commune
RV00610150	57094-01RV00610150	97794.541	146440.762		1	RV	IPALLE	LEUZE-EN-HAINAUT
RV00610170	57094-01RV00610170	97820.533	146351.162	750	1	RV	IPALLE	LEUZE-EN-HAINAUT
RV00610180	57094-01RV00610180	97809.285	146365.574	750	1	RV	IPALLE	LEUZE-EN-HAINAUT
RV00610190	57094-01RV00610190	97814.281	146337.785	890	1	RV	IPALLE	LEUZE-EN-HAINAUT
RV00610350	57094-01RV00610350	97828.689	146323.334	1030	1	RV	IPALLE	LEUZE-EN-HAINAUT
RV00610360	57094-01RV00610360	97817.193	146320.782	1050	1	RV	IPALLE	LEUZE-EN-HAINAUT
RV00610370	57094-01RV00610370	97825.569	146276.479	953	1	RV	IPALLE	LEUZE-EN-HAINAUT
EX00613070	57094-01EX00613070	97776.866	146370.544	950	1	EX	IPALLE	LEUZE-EN-HAINAUT
RV00610165	57094-01RV00610165	97814.159	146390.111	1190	1	RV	IPALLE	LEUZE-EN-HAINAUT

### Éléments ponctuels du réseau d'assainissement : collecteurs

ID sur plan	ID_nœud	X (m)	Y (m)	Profondeur (mm)	FIABILITE	Type de Nœud	OAA	Commune
RV00610160	57094-01RV00610160	97805.418	146388.48	1450	1	RV	IPALLE	LEUZE-EN-HAINAUT
EX00610200	57094-01EX00610200	97779.437	146329.551	1040	1	EX	IPALLE	LEUZE-EN-HAINAUT
EX00610210	57094-01EX00610210	97779.32	146329.16	1040	1	EX	IPALLE	LEUZE-EN-HAINAUT

### Stations d'épuration publiques

-  Existant
-  En construction
-  A réaliser

### Stations de pompage d'assainissement / de démergement

- |   |   |
|---|---|
|  Existant        |  Existant        |
|  En construction |  En construction |
|  A réaliser      |  A réaliser      |

### Élément ponctuel du réseau de collecte

-  Bassin d'orage
-  Chambre aveugle
-  Déversoir d'orage
-  Exutoire
-  Jonction
-  Reprise de fossé
-  Regard de visite





### Élément ponctuel du réseau d'égouttage

-  Regard de visite





### Réseau concerné par la demande du KLIM-CICC

-  Élément linéaire
-  Élément ponctuel





### Collecteur (ouvrage géré par l'Intercommunale) gravitaire

-  Existant (localisation vérifiée)
-  Existant (schématique, localisation à vérifier)
-  En construction (schématique)
-  A réaliser (schématique)





### sous pression

-  Existant (localisation vérifiée)
-  Existant (schématique, localisation à vérifier)
-  En construction (schématique)
-  A réaliser (schématique)

### Egouttage gravitaire

-  Existant (localisation vérifiée)
-  Existant (shématique, localisation à vérifier)
-  En construction (schématique)
-  Etat à vérifier auprès de la commune

### sous pression

-  Existant (localisation vérifiée)
-  Existant (shématique, localisation à vérifier)
-  En construction (schématique)
-  Etat à vérifier auprès de la commune

### Nature du réseau

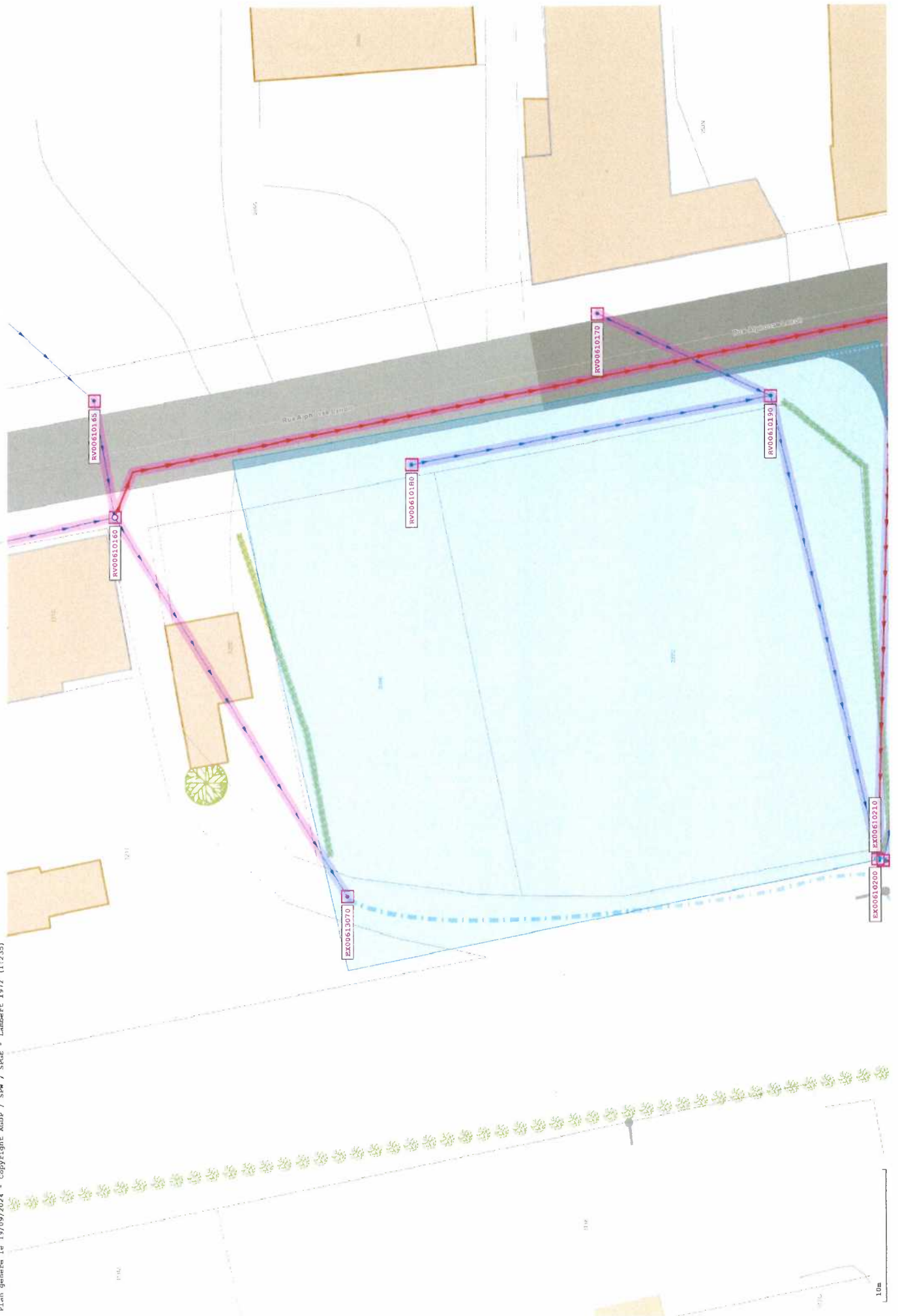
-  Réseau d'eaux claires



IPALLS (commune) - Réponse à votre demande 01873343-514\_0202-1105-0656696796 ref. Voitec OLIVIER Dominique et annette  
Plan Génère le 19/09/2024 - copyright WSP / SWP / SPSE - Numéro: 197 (1.2.3)



10m





**INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT S.C.R.L**  
Chemin de l'Eau Vive, 1 – 7503 FROYENNES  
Tél. 069/88.80.56 E-mail : [impetrants@ipalle.be](mailto:impetrants@ipalle.be)  
Site internet : [www.ipalle.be](http://www.ipalle.be)

## **ANNEXE AUX PLANS DE LOCALISATION DES CÂBLES ET CONDUITES**

### **PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR NE PAS DÉTÉRIORER LES INSTALLATIONS**

#### **1. Réserves sur les données des plans :**

- Nous attirons votre attention sur le fait que notre réponse, établie de manière automatique, se base uniquement sur le polygone repris dans votre demande. Il vous appartient dès lors de **vérifier que le polygone décrit correspond bien à l'adresse des travaux.**
- Nous précisons que les plans de repérage communiqués fournissent des données indicatives qu'il vous appartient de **valider par sondages de repérage et de balisage sur chantier.**
- La remise des plans ne vous exonère pas de votre obligation de travailler selon les règles de l'art et de prendre toutes les mesures de prévention afin d'éviter les dégâts aux infrastructures.
- Certains réseaux (ancien pertuis maçonné, conduite de refoulement, etc) ne sont pas posés selon un tracé rectiligne et peuvent présenter des « courbes » ne figurant pas aux plans.
- Les raccordements ne sont pas repris sur les plans de repérage. Par principe, chaque bâtiment ou parcelle est raccordé(e) en un ou plusieurs points au réseau principal. Il convient de prendre les mesures pour éviter de les endommager.

#### **2. Précautions à prendre pour ne pas détériorer les installations :**

- Le responsable des travaux doit prendre toutes les dispositions pour garantir la bonne conservation et la stabilité des installations.
- Les travaux de terrassement doivent être exécutés très prudemment à proximité des installations.
- En cas de risque d'affaissement, il y a lieu de prendre les mesures pour étançonner la canalisation.
- En cas de pose en trottoirs, nous demandons dans la mesure du possible de maintenir une zone libre de 50 cm à la limite du domaine public afin de permettre de placer des regards de visite pour les futurs raccordements particuliers à réaliser en cas de pose d'un égouttage, conformément au Code de l'Eau.
- Pour vos travaux de forage, fongage et/ou de battage de palplanches, il convient d'éviter tout dégât aux canalisations et aux raccordements.
- Tout dommage causé pendant l'exécution des travaux et/ou les préjudices subis ultérieurement, seront portés à votre charge.

#### **3. Obligations relative à l'information, la coordination et l'organisation des chantiers (POWALCO)**

- Conformément à l'Art. 34.§ 1er. du Décret relatif à l'information, la coordination et l'organisation des chantiers, nous invitons le demandeur à contacter nos services (069/88.80.56) en cas de **découverte d'une installation alors qu'il n'a reçu aucun document la mentionnant** ou en cas de découverte d'une **installation non renseignée** sur les documents reçus ou si **il ne trouve pas l'installation renseignée** à l'endroit indiqué. Celui-ci en avise au plus tard dans les 24 heures, le maître de l'ouvrage, le coordinateur-pilote et le bénéficiaire de l'autorisation d'exécution de chantier.

#### **4. Rappel du Code de l'Eau pour éviter des infractions environnementales :**

- Art. D.394. Commet une **infraction de deuxième catégorie** au sens de la partie VIII de la partie décrétele du Livre Ier du Code de l'Environnement, (1<sup>er</sup>) celui qui **détruit ou détériore** volontairement les installations d'épuration et en empêche le fonctionnement correct; (2<sup>o</sup>) celui qui tente de détruire ou de détériorer volontairement ces mêmes installations;
- Il y a donc interdiction de poser vos installations au travers de chambres de visite ou de conduites d'égouttage existantes.
- Tout manquement fera l'objet d'une plainte au Procureur du Roi et/ou au Département de la Police et des Contrôles(DPC) de la Région wallonne

#### **5. Réparation des désordres / dégâts constatés :**

- Seul un **entrepreneur accrédité par IPALLE** peut effectuer des réparations au réseau

#### **6. Contact / Informations complémentaires**

Veuillez prendre contact avec IPALLE au 069/88 80 56 – [impetrants@ipalle.be](mailto:impetrants@ipalle.be) en cas de :

- découverte de réseau ou d'incohérence de tracé
- de discordances avec les informations reçues :
- de dégâts au réseau (par des tiers) constatés avant votre intervention
- de dégâts au réseau par vos équipes

En cas d'urgence (Week-end, férié, soirée, etc) veuillez appeler le 069/77.39.71 (Usine de Valorisation énergétique de Thumaide, en précisant votre nom, vos coordonnées et l'objet précis de votre appel).



